

**Pièces nécessaires pour l'acquisition d'une nouvelle résidence principale avec mise en place d'un prêt relais**

- Carte d'identité en cours de validité.
- Copie du livret de famille.
  - **Si séparation ou divorce** : copie du jugement.
- Avis d'imposition des deux dernières années.
- Trois derniers bulletins de salaire + décembre.
  - **Si non salarié** : Trois derniers bilans + Kbis + statuts.
- Contrat de travail ou attestation employeur.
- Justificatifs prêts en cours + Tableaux d'amortissement.
- Relevés de tous les comptes bancaires des trois derniers mois.
- Relevé d'épargne (Pel, Codévi, livret A...).
  - **Si donation** : lettre manuscrite + carte nationale d'identité
  - + Relevé de compte du donateur avec l'apport.
- Compromis de vente
- Titre de propriété + taxe foncière.
- Mandat de vente ou estimation à la vente.

**Si vous êtes déjà propriétaire d'un investissement locatif**

- Le titre de propriété.
- Le bail de location.
- La dernière quittance.